



VILLERS FAUCON – SAINTE EMILIE
BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION

N° 1

Le mot du Maire



Je voudrais remercier tous les électeurs, pas seulement ceux qui m'ont accordé leur confiance, mais tous ceux qui sont venus nombreux à notre réunion publique et au dépouillement et qui se sont intéressés à cette élection.

L'engagement qui m'incombe aujourd'hui est certes complexe et lourd, mais c'est sincèrement un honneur de rendre service à mon tour à la collectivité.

En tant que maire de notre commune, et avec les membres de l'équipe nouvellement constituée, je veillerai à ce que l'on soit à l'écoute et que l'on œuvre dans l'intérêt commun pour le bien-être de nos concitoyens. Il va de soi que nous nous inscrivons dans la continuité du travail mené sous la mandature précédente, et à ce titre, je tiens à remercier plus particulièrement, Monsieur André Brouette, pour son investissement exemplaire jusqu'au terme de son mandat.

Merci de votre confiance.
Séverine MORDACQ

MISE EN PLACE DU CONSEIL MUNICIPAL ELU LE 23 MARS 2014

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 28 mars 2014.

Ordre du jour :

- élection maire et adjoints
- indemnité maire et adjoints
- élection des membres aux différentes commissions
- élection des membres aux différents syndicats

ELECTION MAIRE ET ADJOINTS

La nouvelle équipe est au complet et remercie la population de l'avoir élue, le nouveau Conseil municipal est représenté par :

Claire-Marie AUDANO, Georges BASSETTE, Pascal BLERIoT, Bernard BONICKI, Fabrice DELAINE, Cécile DELVAL, Jacqueline DUHAUTBOUT, Didier FELIX, Aline JIMENEZ, Régis LAMOURET, Lydia LENGLET, Séverine MORDACQ, Alexandre ROISIN, Guillaume SURLEAU ET Frédéric SYLVESTRE.

Il est procédé à l'élection du maire et des adjoints ;

Ont été proclamé élu :

Madame Séverine MORDACQ, maire (13 voix pour)

Monsieur Régis LAMOURET, 1er adjoint (12 voix pour)

Monsieur Guillaume SURLEAU 2^{ème} adjoint (9 voix pour)

Madame Jacqueline DUHAUTBOUT, 3^{ème} adjoint (13 voix pour)

INDEMNITES MAIRE ET ADJOINTS

A l'unanimité, le conseil municipal accorde au Maire et aux trois adjoints les indemnités selon le barème applicable régi selon les mêmes critères de la fonction publique territoriale.

ELECTIONS AUX DIFFERENTES COMMISSIONS

COMMISSION DES FINANCES :

Claire-Marie AUDANO, Bernard BONICKI, Pascal BLERIoT, Fabrice DELAINE, Cécile DELVAL, Jacqueline DUHAUTBOUT, Didier FELIX, Aline JIMENEZ, Régis LAMOURET, Lydia LENGLET, Alexandre ROISIN, Guillaume SURLEAU, Frédéric SYLVESTRE

Rapporteur : Guillaume SURLEAU

COMMISSION DES CHEMINS :

Pascal BLERIoT, Fabrice DELAINE, Didier FELIX, Régis LAMOURET

Rapporteur : Pascal BLERIoT

COMMISSION DES FETES :

Claire-Marie AUDANO, Bernard BONICKI, Pascal BLERIoT, Fabrice DELAINE, Cécile DELVAL, Jacqueline DUHAUTBOUT, Didier FELIX, Aline JIMENEZ, Régis LAMOURET, Lydia LENGLET, Alexandre ROISIN, Guillaume SURLEAU, Frédéric SYLVESTRE.

Rapporteurs : Bernard BONICKI et Didier FELIX

COMMISSION DES BATIMENTS :

Cécile DELVAL, Didier FELIX, Régis LAMOURET, Frédéric SYLVESTRE

Rapporteur : Frédéric SYLVESTRE

COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES – JEUNESSE ET CULTURE

Claire-Marie AUDANO, Cécile DELVAL, Jacqueline DUHAUTBOUT, Aline JIMENEZ, Lydia LENGLET, Guillaume SURLEAU

Rapporteur : Claire-Marie AUDANO

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

Claire-Marie AUDANO, Fabrice DELAINE, Cécile DELVAL, Jacqueline DUHAUTBOUT, Didier FELIX, Aline JIMENEZ, Lydia LENGLET.

Rapporteurs : Jacqueline DUHAUTBOUT et Didier FELIX

COMMISSION DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Didier FELIX, Régis LAMOURET, Alexandre ROISIN, Guillaume SURLEAU, Frédéric SYLVESTRE

Rapporteurs : Régis LAMOURET et Alexandre ROISIN

COMMISSION CADRE DE VIE ET FLEURISSEMENT

Jacqueline DUHAUTBOUT, Aline JIMENEZ

Rapporteur : Jacqueline DUHAUTBOUT

COMMISSION COMMUNICATION

Claire-Marie AUDANO, Jacqueline DUHAUTBOUT, Lydia LENGLET, Alexandre ROISIN

Rapporteur : Jacqueline DUHAUTBOUT

ELECTION DES REPRESENTANTS AUX DIFFERENTS SYNDICATS :

Représentants à l'A.E.P. (Adduction d'Eau Potable) HAUTE COLOGNE :

- Titulaires : Bernard BONICKI
Georges BASSETTE
- Suppléants : Alexandre ROISIN
Pascal BLEROT

Représentants à la Communauté de Communes Haute Somme (CCHS)

- Titulaire : Séverine MORDACQ
- Suppléant : Régis LAMOURET

Les membres désignés du C.C.A.S au sein du Conseil Municipal sont :

- Jacqueline DUHAUTBOUT, Didier FELIX, Lydia LENGLET, Aline JIMENEZ
- Membres extérieurs : Gérard BRIE, Yvette HENRY, Sabine LEGRAND, Nadine LOURME

Commission d'appel d'offres :

Madame le Maire est d'office Président et il convient de désigner 3 membres titulaires et 3 membres suppléants.

Titulaires : Bernard BONICKI, Cécile DELVAL, Alexandre ROISIN

Suppléants : Claire-Marie AUDANO, Fabrice DELAINE, Jacqueline DUHAUTBOUT

Représentants au FDE 80 (Fédération Départementale d'Énergie de la Somme)
(en remplacement du S.I.E.R. dissout le 1er avril 2014).

Titulaires : Bernard BONICKI
Georges BASSETTE

Suppléants : Alexandre ROISIN
Pascal BLERHOT

Désignation d'un conseiller municipal chargé des questions de Défense

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal que la professionnalisation des armées et la suspension de la conscription a amené le gouvernement à reformuler les liens entre la société française et sa Défense. C'est pourquoi Mr le Secrétaire d'Etat à la Défense chargé des anciens combattants a décidé d'instaurer au sein de chaque conseil municipal un élu chargé des questions de Défense depuis 2003.

Régis LAMOURET présente sa candidature, à l'unanimité le conseil municipal l'accepte.

De nos premières réunions du conseil municipal les :

28 mars, 4 - 18 et 30 avril 2014, il ressort les points essentiels suivants :

- L'approbation du compte administratif ;
- L'élaboration et approbation du budget 2014 ;
- L'approbation des indemnités maire et adjoints ;
- L'assainissement.

ASSAINISSEMENT

1 - STATION D'EPURATION

Il s'agit d'une station d'épuration par lagunage sur lit de sable spécial planté de roseaux. L'équilibre est donc fragile et on a déjà trouvé par exemple de l'huile de vidange ou autres produits dégradant cette végétation.

Il est inconcevable en ayant une déchetterie à Roisel de se débarrasser de tels produits dans les boîtes individuelles de branchement au réseau d'assainissement et ainsi de menacer l'investissement mis par la commune dans cette station dont vous trouvez ci-dessous les montants.

Montant des travaux 434 000€. Le total des subventions de l'Agence de l'Eau Artois Picardie 195 300€.

Avance financière de l'Agence de l'Eau remboursable sans intérêt sur 20 ans 151 900€ soit 7 595€ par an.

2- PREMIERE TRANCHE

Il s'agit là des rues de l'Epine, de Saint-Quentin, du Val (partie), des Hayettes, de Loeuilly, Marie Fourrée (partie) et d'Hesbécourt.

La réception des travaux s'est effectuée le 21/04/2010 et 94 boîtes de branchements ont été mises en place,

Le coût total est de 686 745€. L'Agence de l'Eau a subventionné à hauteur de 214 320€.

Elle a aussi avancé la somme de 160 740€ qui devenait subvention si 66 raccordements au moins étaient réalisés dans un délai de 2 années à partir de la réception. L'objectif a été atteint.

Pour cette première tranche de travaux des pompes de relevage ont été installées. Pour protéger ces pompes un système de broyeurs par hélices est en fonctionnement.

Seulement là aussi beaucoup de problèmes apparaissent, problèmes liés à une mauvaise utilisation des toilettes. En effet on trouve des serviettes hygiéniques, des lingettes et des tampons qui ne peuvent être broyés. Ces produits immobilisent voire dégradent les hélices et peuvent à terme détruire les pompes (valeur 2 000€).

Il est impératif dans les foyers de jeter à la poubelle et non dans les toilettes ces serviettes, lingettes et tampons.

Pour information nous avons déjà trouvé des pommes de terre et autres produits solides.

3- DEUXIEME TRANCHE

Il s'agit là des rues des Capucins, de la Chapelle, de l'Eglise, des Bosquets, du Val (partie 2), et des impasses des Près et Fonds Joyeux.

La réception des travaux s'est effectuée le 21/10/2011 avec 56 boîtes de branchements mises en place et un objectif à atteindre dans les deux ans de 39 maisons raccordées,

Le coût total est de 514 935€. L'Agence de l'Eau nous a subventionnés à hauteur de 127 680€.

L'Agence de l'Eau a également avancé 95 760€ convertibles en subvention si l'objectif du nombre de maisons raccordées est atteint.

A ce jour il semble que nous n'ayons pas atteint cet objectif (une étude précise sera faite pour confirmation).

Dans ce cas la commune serait dans l'obligation de rembourser l'avance de 95 760€ en une annuité.

4- TROISIEME TRANCHE

Il s'agit des rues du Château et Morgambière. La réception des travaux s'est effectuée le 13/07/2012 avec 38 boîtes de branchements mises en place et un objectif à atteindre de 27 maisons raccordées.

Le coût total est de 239 176€. L'Agence de l'Eau nous a subventionnés à hauteur de 86 640€.

L'Agence de l'Eau a également avancé la somme de 64 980€ qui devient subvention si le nombre de maisons raccordées est atteint au 13/07/2014.

A ce jour l'objectif n'est pas atteint pour les rues du Château et Morgambière.

Il est impératif afin de ne pas impacter les finances de la commune d'atteindre cet objectif pour la fin juin 2014 et de faire procéder aux contrôles pour cette date.

Dans le cas contraire la commune devra rembourser en une seule annuité la somme de 64 980€ avancée par l'agence de l'eau.

Outre la bonne gestion communale, il faut prendre aussi en compte pour un particulier qu'un branchement réalisé est une plus-value pour une maison en vente.

5 - QUATRIEME TRANCHE

Il s'agit des rues du Quartier Latin, Marie Fourrée, de Certemont, de Saulcourt et place Notre Dame. La réception des travaux s'est effectuée le 21/10/2013 avec 59 boîtes de branchements mises en place.

Le coût total est de 412 000€ subventionné par l'Agence de l'Eau à hauteur de 106 200€.

L'Agence de l'Eau a également avancé la somme de 88 500€ remboursable sur 20 ans à savoir 4 425€ par an. Cette avance n'est pas convertible en subvention.

Vous pouvez ainsi à l'étude de tous ces chiffres HT, vous rendre compte de l'importance des investissements et de l'impérative nécessité de se raccorder. Ceci permettrait d'atteindre les objectifs donnés par l'Agence de l'Eau et de recevoir ainsi le maximum de subventions.

Les rues concernées sont : les rues Morgambière et du Château, le dernier délai (fin juin 2014) ce qui nous ferait économiser 64 980€.

Il faut prendre en compte également que la commune a reçu d'autres subventions de la part d'autres organismes et partenaires tel que le Conseil Général.

Le reste est financé par la commune.

ATTENTION : Conformément à une délibération du conseil municipal de 2010 et à l'instar de ce qui se pratique dans d'autres communes telles qu' HEUDICOURT, Les personnes qui ne se seront pas raccordées à terme se verront appliquer une taxe de 2000 €. Si vous rencontrez une quelconque difficulté, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour étudier toutes les solutions possibles.

Une intervention de la société EITF a provoqué une rupture de canalisation avec entrée de terre et cailloux. Cette terre et ces cailloux ont été aspirés jusqu'aux pompes, qui ont été fortement abîmées à leur passage. Cela a induit des frais pour la commune et un dossier contentieux en assurance est en cours contre l'entreprise en cause à hauteur de 2370 €.

Les subventions de l'Agence de l'Eau aux particuliers ont changé. En effet , au début de nos travaux cette subvention s'établissait à 1000 € quel que soit le montant des travaux.

Révisant sa politique budgétaire liée au financement par l'Etat et par décision du Conseil d'Administration du 18/10/2013, les subventions pour les particuliers sont passées à partir du 01/01/14 à 40 % sur un montant plafonné à 1200 € (raccordement simple) et 1920 € (raccordement complexe), soit une aide financière maximale de 480 € pour un raccordement simple et 768 € pour un complexe.

Cette politique de subventions beaucoup moins avantageuse il est vrai, ne peut que nous convaincre d'avoir été dans le vrai en débutant assez tôt notre assainissement.

D'autres communes n'ont pu bénéficier de ces avantages initiaux.

NOUVEAUTES

CANTINE – GARDERIE :

- création d'une régie : les règlements se feront désormais en espèces ou par chèque bancaire à l'ordre du TRESOR PUBLIC et uniquement à déposer à la mairie.
(Dépôt des feuilles de cantine et garderie, ainsi que le règlement)

APPEL A CANDIDATURE :

Monique LEROY prenant sa retraite, un poste est à pourvoir dans la commune.
Toute personne motivée et disponible rapidement, ayant l'expérience requise ou diplôme petite enfance, doit adresser sa candidature à Madame le Maire.

Pour info :

Renouvellement du contrat de Mr CARME, actuellement en contrat aidé et affecté aux services techniques de la commune.

MANTEN :

COMMANDE GROUPE DE FUEL :

(Inscription en mairie pour les personnes nouvellement intéressées)

INFORMATION

Avis à la population :

Suite au tournage d'un long métrage, la circulation sera interdite sur la RD 181 du carrefour avec la RD 72 jusqu'à la commune de Heudicourt et sur la RD72 de la commune de Villers - Faucon à la commune de Liéramont **du 02 au 04 juin 2014 et du 7 au 17 juillet 2014 chaque jour de 8h00 à 20h00.**

Evènements récents

Invitation de Madame Le Maire au 70ème ANNIVERSAIRE du droit de vote et d'éligibilité des femmes à Hôtel de ville de PARIS, le 16 avril 2014.



En présence de
François Hollande,
Najat Vallaud-
Belkacem et Anne
Hidalgo.



Distributions des colis aux aînés :

- le colis de Pâques a été distribué le 18 avril 2014.

ANIMATION autour de la CHASSE A L'ŒUF DE PAQUES :

- cette année encore nombreux sont les enfants à y avoir participé, MERCI aux personnes ayant contribué à la réussite de cette matinée ainsi qu'à ceux qui ont offert des chocolats.



Elections européennes :

le dimanche 25 mai de 8 h à 18 h



MAINTIEN des différents événements au sein de la commune :

- cérémonies commémoratives
- 13 et 14 juillet
- fête communale et brocante
- repas des aînés
- AINSI que ceux organisés par les différentes associations.

MAINTIEN DU CENTRE DE LOISIRS :

Du 5 juillet au 8 août 2014

9 h 12 h - 14 h – 17 h (garderie possible à la demande à partir de 8 h du matin jusque 18 h le soir maximum)

A NOTER :

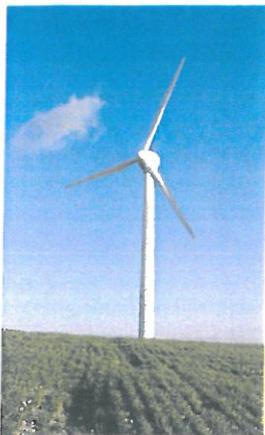
Réunion le vendredi 6 juin 2014 à 16 h avec la Directrice de Vacances Plurielles afin de présenter aux parents les différentes activités proposées à leurs enfants (Salle de la Mairie)

**MISE EN PLACE DE LA NAVETTE POUR LES PERSONNES A MOBILITE REDUITE.
LES INSCRIPTIONS SE FONT EN MAIRIE AU PLUS TARD LE JEUDI, POUR UNE NAVETTE
LE SAMEDI MATIN A 10H00.**

A NOTER :

Des affiches sont à consulter afin d'y retrouver les diverses animations
(mairie – commerces- écoles – tableaux d'affichage)

A RETENIR :



**Inauguration du parc
éolien le 5 juillet 2014 à
partir de 10 h**

**Eolienne n° 2 - inscription à la
mairie avant le 2 juin avec un
repas champêtre.**

Nouveaux horaires de la Mairie :

Lundi 14h30 18h00
Mardi et Jeudi 13h30 17h30
Vendredi 8h 13h00

CONGE DU SECRETARIAT DE MAIRIE DU 10 AU 13 JUIN 2014 INCLUS

Si vous souhaitez rencontrer Madame Le Maire, merci de prendre rendez-vous à la mairie 03.22.86.65.07